

SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS

PROaGRI

**RÉGLEMENTATIONS ENVIRONNEMENTALES
EN ÉLEVAGE**

**INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT (ICPE) :**

**Assurez-vous d'être
en conformité**

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

RÉGLEMENTATIONS ENVIRONNEMENTALES EN ÉLEVAGE

UN ACCOMPAGNEMENT À LA CARTE

Afin de prévenir les risques de son activité sur l'environnement et les nuisances vis-à-vis du voisinage, établir le bon dossier, avoir une expertise adaptée à chaque contexte environnemental sont l'assurance d'être en conformité pour plus de tranquillité.

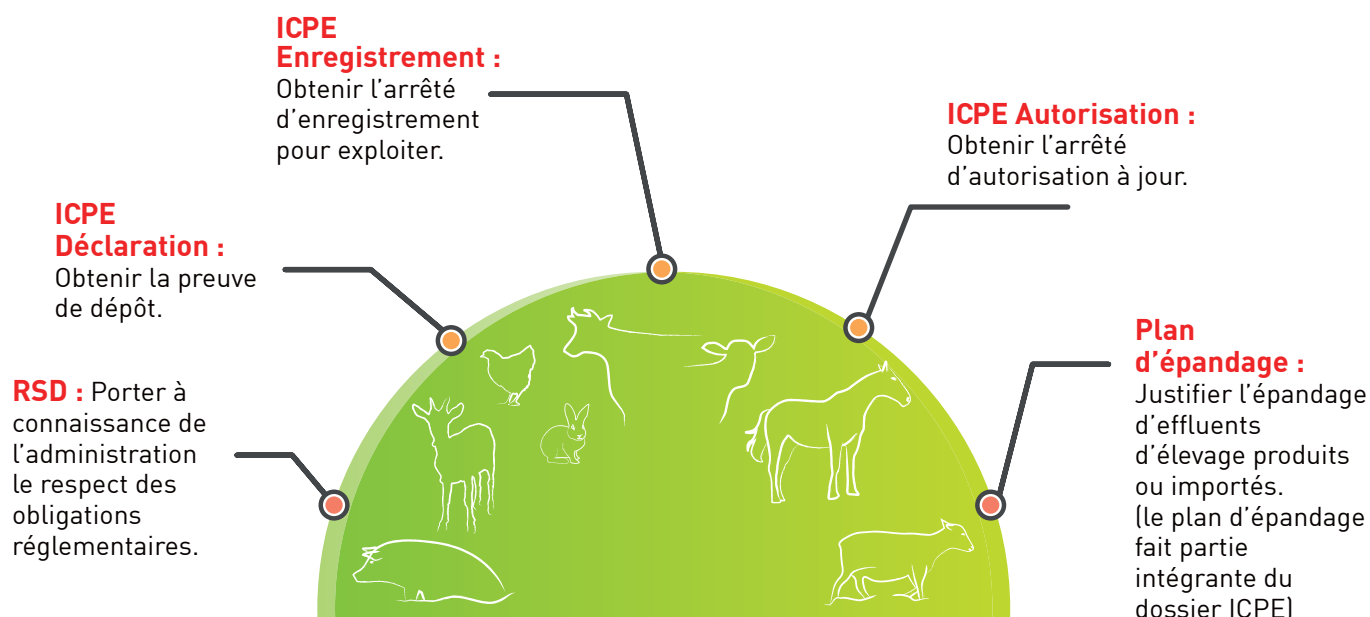


EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGE

Disposez du dossier réglementaire le plus adapté à votre situation

Selon l'effectif maximum d'animaux présents, un élevage relève du Règlement sanitaire départemental (RSD) ou des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

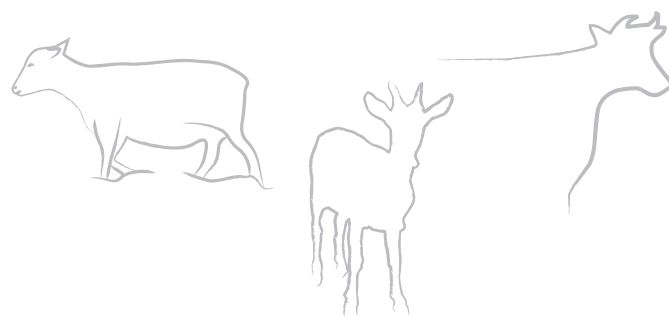
Quelle que soit votre situation, nous vous accompagnons dans vos démarches administratives (projet, mise en conformité) par la réalisation du dossier correspondant, avec les pièces justificatives nécessaires.

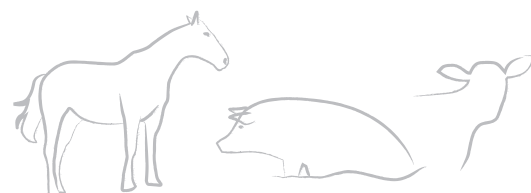


+ **ÉTUDE PÉDOLOGIQUE,** pour vérifier l'aptitude des sols à l'épandage, nécessaire pour les installations classées soumises à autorisation, et peut être demandée pour celles soumises à enregistrement.

+ **EXPERTISE DE STOCKAGE DE DÉJECTIONS, (DeXeL),** pièce du dossier installation classée, qui est demandée pour le dossier de demande d'aide PCAE.

Nous fournissons pour le plan d'épandage tous les éléments demandés pour être en règle : plan parcellaire avec les zones d'épandage et interdites, le bilan Corpen, le calendrier d'épandage, les justificatifs des seuils azote et phosphore... ainsi que les conventions de transfert de déjections.





UNITÉS DE COMPOSTAGE

Vérifiez le niveau d'exigences réglementaires pour établir le dossier correspondant.

- **ICPE Déclaration et Enregistrement** : Obtenir l'autorisation ICPE.
- **Agrément sanitaire** : Obtention de l'agrément pour le traitement des sous-produits animaux entrants dans le compost.
- **Subvention résorption phosphore** : Bénéficier d'une aide de l'Agence de l'eau.

Nos  LARCA

Analyses de terres et amendements organiques dans le cadre de l'agrément sanitaire des unités de compostage ou de méthanisation, ainsi que pour l'épandage de digestat.

UNITÉS DE MÉTHANISATION

Déposez un dossier complet nécessaire au développement de votre unité de méthanisation.

- **ICPE Déclaration et Enregistrement** : Obtenir l'autorisation ICPE.
- **Agrément sanitaire** : Obtention de l'agrément pour le traitement des sous-produits animaux entrants en méthanisation.
- **Plan d'épandage (avec mise à jour)** : Compléter le dossier ICPE déclaration ou enregistrement.
- **Suivi épandage digestat** : Mettre en place un suivi de parcelles avec analyses de sol.

Nous accompagnons également les éleveurs dans la valorisation des effluents d'élevage et dans la réflexion de projets de méthanisation.



25
ANS

D'EXPÉRIENCE EN PRÉVENTION DES RISQUES ET NUISANCES

- Appui du réseau national des Chambres d'agriculture pour disposer des dernières informations sur les textes réglementaires et leurs applications.
- Recherche de solutions peu coûteuses pour l'exploitant.
- Plus de 1 000 dossiers réglementaires réalisés ces 10 dernières années en exploitations d'élevage.
- Échanges réguliers avec l'administration sur les évolutions de la réglementation et le suivi des dossiers d'élevage et leurs procédures.

UNE ÉQUIPE au service des éleveurs



ÉCOUTE



PERFORMANCE



PROXIMITÉ

Pôle Installations classées – Plan d'épandage

Loire-Atlantique :

Hélène D'ARONDEL, Audrey LEVEQUE - 02 53 57 18 25

Maine-et-Loire :

Audrey LEVEQUE, Sylvie RICHARD - 02 53 57 18 25

Mayenne :

Séverine LOWAGIE - 02 53 57 18 25

Sarthe :

Arnaud CAHAGNIET, Laurent HERCÉ - 02 53 57 18 25

Vendée :

Raynald GUILLET, Florence PAYRAUDEAU,
Barbara HANQUEZ - 02 53 57 18 25

LARCA

Laboratoire d'analyses et de recherche 02 43 28 65 86

POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA CONDUITE DE VOTRE EXPLOITATION D'ÉLEVAGE :

- **Conseil de fertilisation** pour optimiser vos épandages.
- **Conseil projet bâtiment** pour étudier au mieux performance économique du projet, bien-être des animaux et confort de travail.
- **Permis de construire** en collaboration avec l'architecte de la SICA HR.
- **PCAE** réalisation du dossier de demande de subvention.
- **Dossier IED** volailles et porcs
- **Intégration paysagère** pour répondre aux exigences de mesures compensatoires paysagères.
- **Ferme bas carbone** pour adapter vos pratiques et la gestion de l'exploitation face aux défis climatiques, économiques et sociaux.
- **Cartographie grand format** pour visualiser votre parcellaire d'épandage ou autres zonages.



CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE
9, rue André Brouard
BP 70510
49105 ANGERS CEDEX 02
batiment@pl.chambagri.fr

Pour en savoir plus :



www.afnor.org
Conseil-Formation

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande
www.pays-de-la-loire.services-proagri.fr